

## **PROCES VERBAL**

### **CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUILLET 2024**

Nombre des conseillers

En exercice : 19

Présents : 16

L'an deux mil vingt-quatre, le 23 juillet,

Le conseil municipal de la commune DES VELLUIRE-SUR-VENDEE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Laurent DUPAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15.07.2024

Présents : Laurent DUPAS, Alain BENETEAU, Chantal JAUMIER, Serge BARREAUD, Christine BOBIN, Didier SERNAGLIA, Sabrina JUTARD, Jennifer ROUHAUD, Luc GERBAUD, Steve GRELAUD, Alexis MAINARD, Caroline POUVREAU, Romain PAGEAUD, Adrien MARTIN, Sandrine JACQUAT, Maïté GENAUZEAU.

Absent non excusé : Michaël HAPIOT.

Absentes excusées : Maryse DE OLIVEIRA (donne pouvoir à Laurent DUPAS), Valérie GAUFFENIC.

Secrétaire de séance : Caroline POUVREAU.

Approbation du Procès-Verbal du 25.06.2024.

#### **1- Objet : Décisions prises par le Maire**

##### **Rapporteur : Alain BENETEAU**

Monsieur Alain BENETEAU, Adjoint, présente au Conseil Municipal les diverses décisions qui ont été prises du 25.06.2024 au 22.07.2024 :

##### **DEVIS (TTC)**

DESLANDES – produits entretien – 169.88 €

OBYO – produits entretien – 521.78 €

MECA – grille du four salle VELLUIRE – 104.40 €

##### **FACTURES (TTC)**

SYDEV – éclairage public avril – 2 945.84 €

SAVOIR PLUS – fournitures scolaires – 478.88 €

VENDEE HABITAT – loyer cabinet PAYRE juin – 1 170.58 €

VEILLON – création fossé – 780.00 €

BUREAU VERITAS – vérification bâtiments – 523.20 €

FLEUR D O – raquette 18 juin – 60.00 €

LECLERC – carburant juin – 117.58 €

CAVAC – fournitures techniques – 322.69 €

CHAUSSON – béton pont Anglée – 413.62 €

AIMON LEGERON – alimentation défibrillateur – 755.18 €

PRECISION CAR SERVICE – entretien Kangoo - 1 627.70 €

FLEUR D O – fleurs – 65.00 €

SOULARD – transport cantine juin – 1 107.54 €

CDG – salaires 2<sup>ème</sup> trim – 687.20 €  
EPICERIE SOLIDAIRE – participation 2023 – 371.28 €  
CONVIVIO – cantine juin – 3 252.90 €  
HALLES DIS – goûters garderie biscuits apéritif – 156.93 €  
OBYO – produits entretien – 278.84 €  
SAVOIR PLUS – fournitures scolaires – 544.84 €  
KOESIO – loyer et forfait copieurs 3<sup>ème</sup> trim – 1 418.32 €  
ALYATIS – maintenance juillet – 108.00 €  
SOULARD – transport cantine juillet – 207.66 €  
BOUYGUES – tél internet mairies biblio juillet – 340.19 €  
ORANGE – tél école POIRE juillet – 69.60 €  
COM COM – OM 1<sup>er</sup> semestre – 1 850.60 €  
CDG – 4 visites médicales – 184.00 €

Le conseil municipal en prend acte.

## **2- Objet : Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS 2023) Assainissement non Collectif et**

### **Collectif Votants : 17**

#### **Rapporteur : Laurent DUPAS**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée a approuvé le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) assainissement collectif et assainissement non collectif le 01.07.2024.

Le Conseil Municipal des Velluire-sur-Vendée a donc été destinataire des rapports annuels et des délibérations adoptées.

Le Maire présente ce dossier au Conseil Municipal qui en prend acte.

## **3- Objet : Location du logement communal 2, chemin du bois Votants : 17**

#### **Rapporteur : Laurent DUPAS**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que le bail concernant le logement situé 2, chemin du Bois 85770 LES VELLUIRE SUR VENDÉE a pris fin le 24 avril 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de louer l'immeuble 2, chemin du Bois 85770 LES VELLUIRE SUR VENDÉE à Madame HAURY Kathleen à compter du 1<sup>er</sup> août 2024 pour une durée de 3 ans, moyennant un loyer mensuel de 530 euros versé à chaque fin de mois, un dépôt de garantie de 530 euros et autorise Monsieur Le Maire à signer le bail à intervenir chez le Notaire.

L'état des lieux d'entrée sera effectué par l'huissier de justice ainsi que l'état des lieux de sortie au départ de la locataire.

**4- Objet : Ombrage de la cour intérieure de l'école Louis ARAGON** **Votants : 17**

**Rapporteur : Chantal JAUMIER**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal des devis concernant l'ombrage de la cour intérieure de l'école publique Louis ARAGON :

- Voiles d'ombrage – SOFAREB – 8 100 € H.T.
- Stores banne – LEB – 8 243.39 € H.T.
- Pergola – ATLANTIQUE FENETRES – 16 166.67 € H.T.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de retenir la proposition de LEB et autorise le Maire à signer le devis d'un montant de 8 243.39 € H.T.

**5-Objet : Stores intérieurs de la garderie communale** **Votants : 17**

**Rapporteur : Chantal JAUMIER**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal des devis concernant les stores intérieurs de la garderie communale :

- Stores intérieurs manœuvre par chaîne – LEB – 2 491.22 € H.T.
- Stores intérieurs manœuvre par chaîne – SOFAREB – 3 600.00 € H.T.
- Stores intérieurs manœuvre par moteur – SOFAREB – 4 400.00 € H.T.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de retenir la proposition de LEB et autorise le Maire à signer le devis d'un montant de 2 491.22 € H.T.

**6-Objet : Portail de l'école publique Louis ARAGON** **Votants : 17 Pour : 16 Contre : 1**

**Rapporteur : Chantal JAUMIER**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal des devis concernant le portail de l'école publique Louis ARAGON :

- Rehaussement du portail actuel – AC-TEC SOLUTIONS – 836.93 € H.T.
- Fourniture et pose portail neuf – LEB – 4 005.16 € H.T.
- Fourniture et pose portail neuf – ATLANTIQUE FENETRES – 6 750.50 € H.T.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de retenir la proposition de LEB et autorise le Maire à signer le devis d'un montant de 4 005.16 € H.T.

**7- Objet : Demande de subvention dans le cadre du FONDS VERT – Travaux rénovation énergétique de la mairie siège** **Votants : 17**

**Rapporteur : Laurent DUPAS**

La commune des VELLUIRE-sur-VENDEE a décidé la rénovation énergétique de la mairie siège au POIRE-sur-VELLUIRE : secrétariat, bureau du maire, salle du conseil municipal et bureaux du 1<sup>er</sup> étage.

Le maire présente le projet au conseil municipal : réfection de l'électricité, changement du chauffage, travaux de menuiserie/isolation, création d'un SAS d'entrée pour économie d'énergie, travaux de peinture, mise en place d'une télésurveillance pour la sécurité.

Le programme d'investissement s'articule comme suit :

#### DEPENSES

Audit énergétique : 1 922.00 € H.T.

##### Travaux d'investissement

Electricité : 8.538,99 € HT

Chauffage : 19.737,20 € H.T.

Menuiserie/isolation : 19.294,18 € HT

SAS d'entrée : 6.550,50 € HT

Peinture : 18.874,25 € HT

Sécurité : 1.648,00 € HT

74.643,12 € HT

TOTAL DES DEPENSES : 76 565.12 € HT

#### RECETTES

- DETR attribuée : 35.961,81 €
- Fonds vert (30%) : 22.392,94 €
- Autofinancement : 18.210,37 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve le projet de rénovation énergétique de la mairie siège au POIRE-sur-Velluire
- Autorise le maire à solliciter la subvention dans le cadre du Fonds Vert 2024
- Donne au maire tous les pouvoirs pour effectuer toutes les démarches et signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

#### **8- Objet : Travaux de rénovation énergétique de la mairie siège** **Votants : 17**

#### **Rapporteur : Alain BENETEAU**

Monsieur le maire présente au conseil municipal les différents devis concernant les travaux de rénovation énergétique de la mairie siège du POIRE-sur-VELLUIRE :

- Electricité	JPC 85	<b>8 537.99 €</b>
	AIMON LEGERON	<b>13 960.90 €</b>
- Chauffage	JPC 85	<b>19 879.58 €</b>
	AIMON LEGERON	<b>19 737.20 €</b>
- Menuiserie isolation	MERCIER	5 153.50+3 764+10 376.80= <b>19 294.18 €</b>
- SAS d'entrée	MERCIER	<b>6 550.50 €</b>
- Peinture	FRI FRI PEINTURE	12 298.31+640.80= <b>12 939.11 € (manque l'étage)</b>
	FREEDOM COLOR	4 143.75+808.50+6 770+7 152= <b>18 874.25 €</b>
- Sécurité	VERISURE	<b>1 648 €.</b>

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de retenir les devis suivants et autorise le maire à les signer :

- Electricité	JPC	8 537.99 € H.T.
- Chauffage	AIMON LEGERON	19 737.20 € H.T.
- Menuiserie isolation	MERCIER	19 294.18 € H.T.
- Sas d'entrée	MERCIER	6 550.50 € H.T.
- Peinture	FREEDOM COLOR	18 874.25 € H.T.

**9- Objet : Achats d'investissement pour la mairie siège** **Votants : 17**

**Rapporteur : Alain BENETEAU**

Monsieur le maire présente au conseil municipal les différents devis concernant des achats d'investissement pour la mairie siège du POIRE-sur-VELLUIRE :

- Mobilier	BOUTIN	14 887.25 € H.T.
	VENDEE BUREAU	12 084.59 € H.T.
- Vidéo Ecran	FILLONNEAU	2 171.66 € H.T.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de retenir les devis suivants et autorise le maire à les signer :

- Mobilier	VENDEE BUREAU	12 084.59 € H.T.
- Vidéo Ecran	FILLONNEAU	2 171.66 € H.T.

**10- Objet : Convention de fourniture d'électricité pour un défibrillateur automatisé externe**  
**Votants : 17**

**Rapporteur : Christine BOBIN**

Lecture est faite au conseil municipal du projet de convention de fourniture d'électricité pour le défibrillateur automatisé externe installé village de l'Anglée sur la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve la convention et autorise le maire à la signer.

**11- Objet : Décision modificative** **Votants : 17**

**Rapporteur : Laurent DUPAS**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de voter les virements de crédits suivants :

Article 204182 + 1 100.00 €

Article 203 – 1 100.00 €

**Questions diverses :**

- Alain BENETEAU fait un compte rendu des deux matinées citoyennes aux cimetières du POIRE et de VELLUIRE.
- Lecture d'un courrier par Serge BARREAUD concernant la COMMISSION VOIRIE.
- Jennifer ROUHAUD demande à ce que les flashes soient distribués avant que les événements soient passés.

Fin de la réunion à 22h30

Le Maire, Laurent DUPAS

Le 23.07.2024

La secrétaire, Caroline POUVREAU



